



Votants : 84
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 7 novembre 2014
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 18 novembre 2014

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 17 novembre 2014

TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS – AVENANT N°1 A LA CONVENTION D'ORGANISATION DES TRANSPORTS SCOLAIRES AVEC LA COMMUNE DE CHAURAY

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Jean-Claude BARRAUD, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIIN, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Jean BOULAIS, Michel BOURUMEAU, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Amaury BREUILLE, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, Serge MORIN, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Yamina BOUDAHMANI à Agnès JARRY, Brigitte COMPETISSA à Dany BREMAUD, Marie-Chantal GARENNE à Jérôme BALOGE, Alain GRIPPON à Marc THEBAULT, Anne-Lydie HOLTZ à Dominique SIX, Guillaume JUIN à Alain BAUDIN, Rabah LAICHOURE à Alain LIAIGRE, Simon LAPLACE à Romain DUPEYROU, Sophia MARC à Jacques BILLY, Rose-Marie NIETO à Marie-Paule MILLASSEAU, Sebastien PARTHENAY à Luc DELAGARDE, Stéphane PIERRON à Anne BAUDOUIIN, Alain PIVETEAU à Elodie TRUONG, Adrien PROUST à Jean-Claude FRADIN, Nathalie SEGUIN à Gérard EPOULET, Michel VEDIE à Jean-François SALANON

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIIN par Anne-Marie PROUST, Sylvie DEBOEUF par Geneviève COUTINOT

Titulaires absents :

Christelle CHASSAGNE, Pascal DUFORESTEL, Gérard GIBault, Marcel MOINARD

Titulaires absents excusés :

Yamina BOUDAHMANI, Brigitte COMPETISSA, Marie-Chantal GARENNE, Alain GRIPPON, Anne-Lydie HOLTZ, Guillaume JUIN, Rabah LAICHOURE, Simon LAPLACE, Sophia MARC, Rose-Marie NIETO, Sebastien PARTHENAY, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Nathalie SEGUIN, Michel VEDIE

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Romain DUPEYROU

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20141117-C22-11-2014-DE
Date de télétransmission : 25/11/2014
Date de réception préfecture : 25/11/2014

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 17 NOVEMBRE 2014

TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS – AVENANT N°1 A LA CONVENTION D'ORGANISATION DES TRANSPORTS SCOLAIRES AVEC LA COMMUNE DE CHAURAY

Monsieur **Jacques MORISSET**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Par délibération du 26 septembre 2011, le Conseil de Communauté a approuvé une convention d'organisation des transports scolaires avec la Commune de Chauray.

Il convient de modifier l'article 6 de cette convention pour que, dans le cadre du renouvellement du matériel roulant, les parties conviennent d'un financement conjoint.

La Commune de Chauray, dont l'autocar utilisé pour le ramassage scolaire est devenu hors d'usage, souhaite procéder à l'acquisition d'un nouveau véhicule. Pour ce faire et conformément à l'article 6 de la convention signée avec la Communauté d'Agglomération du Niortais, elle demande une participation à l'investissement sur la base du prorata de l'affectation de ce nouveau véhicule au ramassage scolaire, dont la compétence relève de la Communauté d'Agglomération du Niortais.

Il est proposé au Conseil d'accorder un fonds de concours, à la Commune de Chauray, pour l'acquisition d'un autocar sur les bases suivantes :

- Coût maximum du véhicule 149 100 € HT.
- Fonds de concours accordé sur 34% de ce coût Hors Taxe correspondant au prorata des kilomètres parcourus par le véhicule pour les ramassages primaires et maternels.
- La Commune de Chauray prend en charge la TVA afférente à cette acquisition, à charge pour elle de la récupérer.
- En cas d'abandon du service de ramassage scolaire par la Commune de Chauray, le fonds de concours versé par la CAN sera restitué au prorata du temps restant à s'écouler jusqu'à la fin de l'amortissement comptable du véhicule.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver l'avenant ci-joint à la convention d'organisation des transports scolaires avec la Commune de Chauray,
- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à signer cet avenant,
- Autoriser le versement de la somme de 50 694 € HT à la commune de Chauray.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 84
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Jacques MORISSET

Vice-Président Délégué